

Des Konigreichs Spanien Land Staat und
Staedte Beschreibung mit Kupffern. *Leip-
zig*, 1700. 12.



III.

LE ROI
DE FRANCE.

LA Maison de Bourbon forme deux
Branches principales, favoir,

- I. La Roïale, & celle
- II. De Condé ou des Princes du Sang,
qui s'est partagée en,
 1. Condé, &
 2. Conti.

L'une & l'autre des Branches principales
descendent en ligne collaterale du grand-
pere du Roi Henri IV.

I.

LA FAMILLE ROYALE.

LOUIS XV. Roi de France & de Na- sa genea-
varre, né à Versailles le 15. Février logie.

1710. monta sur le Trône le 1. Septembre

1715.

1715. Le 12. du même mois il tint pour la première fois son Lit de Justice en son Parlement. Pendant sa minorité, Son Altesse Royale Philippe II. Duc d'Orléans est le Regent du Roïaume.

Il a succédé à son bifayeul Louis XIV. né le 5. Septembre 1638. mort le 1. Septembre 1715. dont le *Pere* étoit Louis XIII. fils d'Henri IV. né le 27. Septembre 1601. mort le 4. Mai 1643. La *Mere* Anne-Marie, fille de Philippe III. Roi d'Espagne, née le 22. Septembre 1601. morte le 20. Janvier 1666. Le *Frere* unique Philippe I. Duc d'Orléans qui suit.

Louis XIV. avoit épousé le 9. Janvier 1660. Marie-Therese née le 30. Septembre 1638. morte le 30. Juillet 1683. fille aînée de Philippe IV. Roi d'Espagne, & d'Elisabeth de France sa première femme.

LES ENFANS DU ROI LOUIS XIV.

I. *Louis de France, Dauphin de Viennois*, qui suit.

II. Philippe de France, Duc d'Anjou, né au vieux Château de saint Germain en Laye le 5. Août 1668. mort à saint Germain le 30. Juillet 1671.

III. Louis-François de France, Duc d'Anjou, né à saint Germain en Laye le 14. Juin 1672. mort le 4. du même mois.

IV. Anne-Elisabeth de France, née au Lou-

Louvre à Paris le 18. Novembre 1662. morte le 30. Decembre de la même année.

V. Marie-Anne de France, née au Louvre avant terme le 16. Novembre.

VI. Marie-Therese de France, née à saint Germain en Laye le 2. Janvier 1667. morte le 1. Mars 1672.

SES ENFANS NATURELS.

I. Louis de Bourbon, né à Paris le 27. Decembre 1665. mort le 15. Juillet 1666. fans avoir été légitimé, enterré à saint Eustache à Paris.

II. Marie-Anne, nommée Mademoiselle de Blois, née à Vincennes le 17. Octobre 1666. légitimée le 14. Mai 1667. mariée à saint Germain en Laye le 16. Janvier 1680. avec Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, mort à Fontainebleau le 9. Novembre 1685. duquel elle est demeurée veuve fans enfans.

III. Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, Amiral de France, né à saint Germain en Laye le 2. Octobre 1667. légitimé le 22. Fevrier 1669. mort à Courtrai le 18. Novembre 1683. enterré dans l'Eglise Cathedrale d'Arras.

IV. Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine & d'Aumale; Comte d'Eu; Pair de France; Souverain de Dombes; Chevalier des Ordres du Roi; Lieutenant General de ses armées; Colonel General des Suisses & Grifons; Gouverneur & Lieutenant

nant General en Languedoc ; Grand-Maître & Capitaine General de l'Artillerie , né le 31. Mars 1670. légitimé le 19. Decembre 1673. a épousé le 19. Mars 1692. Louise-Benedicte de Bourbon, fille puînée de Henri-Jule de Bourbon Prince de Condé , & d'Anne-Henriette-Julie , Comtesse Palatine.

De ce mariage sont nez ,

1. N. de Bourbon , Demoiselle de Dombes , née le 11. Septembre 1694. morte à Marly le 26. du même mois.
2. Louis-Constantin de Bourbon, Prince de Dombes , né le 27. Novembre 1695. mort à Versailles le 28. Septembre 1698.
3. N. de Bourbon , Demoiselle d'Aumale , née le 21. Decembre 1697. morte à Versailles le 24. Août 1699.
4. Louis - Auguste de Bourbon Prince de Dombes , né à Versailles le 4. Mars 1700. Il a été pourvû en survivance , de la Charge de Colonel General des Suisses & Grisons , par Lettres données à Marly le 16. Mai 1710. Il sert dans l'armée du Prince Eugene contre les Turcs en 1717. le Comte d'Estades a été tué à ses côtez.
5. Louis-Charles de Bourbon, Comte d'Eu , né à Seaux le 15. Octobre 1701. pourvû en survivance de la Charge de Grand-Maître & Capitaine General de l'Artillerie , par Lettres du 16. Mai 1710. 6. N

6. N. de Bourbon, Duc d'Aumale, né à Versailles le 31. Mars 1704. mort à Seaux au mois de Septembre 1708. Son corps a été porté à Eu.

7. Louise-Françoise, Demoiselle du Maine, née le 4. Decembre 1707.

V. Louis-Cesar de Bourbon, Comte du Vexin, Abbé de saint Denis en France, & de saint Germain des Prez à Paris, né en 1672. légitimé le 19. Decembre 1673. mort le 10. Janvier 1683. enterré dans le chœur de l'Eglise de saint Germain des Prez.

VI. Louise - Françoise de Bourbon, nommée Mademoiselle de Nantes, née le 19. Septembre 1673. légitimée le 19. de la même année, mariée à Versailles le 24. de Juillet 1685. à Louis III. du nom, Duc de Bourbon, d'Anguien, &c. Pair & Grand-Maître de France, ainsi qu'il sera dit ci-après.

VII. Louise-Marie-Anne de Bourbon, nommée Mademoiselle de Tours, née & légitimée au mois de Janvier 1676. morte le 15. Septembre 1681. enterrée en l'Eglise du Prieuré de Souvigny en Bourbonnois.

VIII. Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse; Duc de Damville, de Ponthievre, de Château-Vilain & de Rambouillet; Pair & Amiral de France; Lieutenant General des armées du Roi; Gouverneur de Guienne, & ensuite de Bretagne, né le 6. Juin 1678. légitimé au mois de Novembre 1681. créé Amiral de France au mois de Novembre 1683. après

la mort de Louis de Bourbon son frere.

IX. Françoise-Marie de Bourbon, nommée Mademoiselle de Blois, née au mois de Mai 1677. légitimée le 4. Novembre 1681. & mariée à Versailles le 18. Février 1692. à Philippe d'Orleans II. du nom, petit fils de France, Duc d'Orleans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpensier; ainsi qu'il sera dit ci-après.

X. & XI. Deux autres fils morts jeunes.

LOUIS DE FRANCE DAUPHIN,
F I L S D U R O I L O U I S X I V .
E T S E S E N F A N S .

LOUIS de France, DAUPHIN de Viennois, est né à Fontainebleau le 1. Novembre 1661. Il se rendit avec le Roi à Châlons, au commencement du mois de Mars 1680. pour l'accomplissement de son mariage, qui avoit été célébré à Munick par procuration le 28. Janvier, avec la Princesse Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviere, fille aînée de Ferdinand-Marie Electeur de Baviere, née le 17. Novembre 1660. mariée à Châlons le 7. Mars 1680. morte à Versailles le 20. Avril 1690. Il est mort de la petite verole au Château de Meudon le 14. Avril 1711.

I. *Louis de France, Duc de Bourgogne, Dauphin de Viennois*, qui suit.

II. Philippe de France Duc d'Anjou, né à Versailles le 19. Decembre 1683. a été
appel-

appelé à la succession d'Espagne par le Testament du Roi Charles II. mort sans enfans le 1. Novembre 1700. Le Roi son grand-pere le declara publiquement Roi d'Espagne le 16. du même mois ; le 24. il fut proclamé à Madrid. Il partit le 4. Decembre 1700. & arriva au Palais de Buen-Retiro le 18. Février 1701. Il a épousé en premieres nôces Marie-Louïse-Gabrielle de Savoye, seconde fille de Victor-Amedée Roi de Sicile, & Duc de Savoye, & d'Anne-Marie d'Orleans ; le mariage fut fait par Procureur à Turin le 11. Septembre 1711. Elle est morte à Madrid le 14. Fevrier 1714. Il en a eu Louis-Philippe, Prince des Asturies, né le 25. Août 1707. Philippe Infant d'Espagne, né le 7. Juin 1712. Ferdinand, Infant d'Espagne, né le 23. Septembre 1713. Il a épousé en secondes nôces en 1714. Elisabeth Farnese, fille d'Odouard Farnese II. du nom, Duc de Parme & de Plaisance, née le 25. Octobre 1692. dont il en a eu Don Carlos, né le 20. Janvier 1716. & Don Francisco, né le 21. Mars 1717. mort à Madrid un mois après.

III. Charles de France, Duc de Berry, né à Vesailles le 31. Août 1686, avoit épousé le 5. Juillet 1710. Marie-Louïse-Elisabeth d'Orleans, nommée Mademoiselle, fille aînée de Philippe II. petit-fils de France Duc d'Orleans, & de François-Marie de Bourbon. Il est mort le 4. Mai 1714. à Marly. Il en avoit eu,

I. N. d'Alençon mort le 15. Avril 1713. âgé de 26. jours

II. Marie-Louise-Elisabeth, morte le 16. Juin 1714. âgée de 12. heures.

LOUIS de France, Duc de BOURGOGNE, puis DAUPHIN de Viennois, né à Versailles, le 6. Août 1682. étoit fils de Louis Dauphin & petit-fils du Roi Louis XIV. il est mort à Marly le 18. Février 1712. Il avoit épousé Marie-Adelaïde de Savoye, fille aînée de Victor-Amedée Roi de Sicile, & d'Anne-Marie d'Orleans. Elle étoit née le 6. Decembre 1685. Son mariage se fit à Versailles, le 7. Decembre 1697. en consequence du Traité de Paix conclu à Turin le 29. Août 1696. elle est morte à Versailles le 12. Fevrier 1712. De ce mariage sont nez,

I. N. de France, Duc de Bretagne, le 25. Juin 1704. mort le 13. Avril 1705.

II. N. de France, Duc de Bretagne, le 8. Janvier 1707. déclaré Dauphin après la mort de Louis Dauphin son pere. Il est mort le 8. Mars 1712.

III. LOUIS de France, Duc d'Anjou, à Versailles le 15. Fevrier 1710. déclaré Dauphin le 8. Mars 1712. après la mort de son frere; & ROI DE FRANCE le 1. Septembre 1715.

LE FRERE DU ROI LOUIS XIV.

Louis XIII. n'a eu que deux fils, Louis XIV. Roi de France, & PHILIPPE Duc d'OR-

d'Orléans
Nouveaux
Général
Il a por
ou après
d'Orléans
en app
les Du
Seigne
saint C
fé en p
dans la
Henrie
fille de
te-Ma
Juin
le 30.
Metz
Charl
Louis
tin du
le 17.
Les
I. N
felle d
Mars
la Ch
1679
le mo
sans e
II.
Valois
Decem
III.

d'ORLEANS , de Valois , de Chartres , de Nemours & de Montpensier , né à saint Germain en Laye le 21. Septembre 1640. Il a porté le Titre de Duc d'Anjou jusqu'après le décès de son oncle Gaston Duc d'Orleans ; ce Duché lui aiant été donné en appanage au mois de Mars 1661. avec les Duchez de Valois , de Chartres , & la Seigneurie de Montargis. Il est mort à saint Cloud le 9. Juin 1701. Il avoit épou- sé en premieres nôces le 31. Mars 1661. dans la Chapelle du Palais Roïal à Paris, Henriette- Anne, Princesse d'Angleterre , fille puînée du Roi Charles I. & d'Henriette-Marie de France , née à Excester le 16. Juin 1644. morte subitement à saint Cloud le 30. Juin 1670. & en secondes nôces à Metz le 16. Novembre 1671. Elisabeth- Charlotte de Baviere , fille de Charles- Louis Elesteur de Baviere , Comte Pala- tin du Rhin , & de Charlotte de Hesse, née le 17. Mai 1652.

Les enfans du premier lit, sont,

I. Marie- Louïse , nommée Mademoi- selle d'Orleans , née au Palais Roïal le 27. Mars 1662. mariée par Procuracyon dans la Chapelle de Fontainebleau le 31. Août 1679. avec Charles II. Roi d'Espagne. El- le mourut à Madrid le 12. Février 1679. sans enfans.

II. Philippe-Charles d'Orleans , Duc de Valois , né le 16. Juillet 1664. mort le 8. Decembre 1666.

III. N. fille morte aussi- tôt après sa

naissance à Versailles le 9. Juillet 1665.

IV. Anne-Marie d'Orleans , nommée Mademoiselle de Valois , née à S. Cloud le 27. Août 1669. mariée par Procuration à Versailles le 10. Avril 1684. avec Victor-Amedée François , Roi de Sicile , Duc de Savoye.

Des enfans du second mariage, sont,

I. Alexandre-Louis d'Orleans , Duc de Valois , né à saint Cloud le 2. Juin 1673. mort au Palais Royal le 16. Mars 1676.

II. *Philippe d'Orleans , petit-fils de France , Duc d'Orleans* , qui suit.

III. Elisabeth - Charlotte d'Orleans , nommée Mademoiselle de Chartres , née à saint Cloud le 13. Septembre 1676. mariée le 13. Octobre 1698. avec Leopold-Charles , Duc de Lorraine & de Bar.

L E D U C

D O R L E A N S.

R E G E N T D E F R A N C E.

Philippe d'Orleans II. du nom , Regent du Roiaume , petit-fils de France , Duc d'Orleans , de Valois , de Chartres , de Nemours , & de Montpensier , est né à saint Cloud le 2. Août 1674. Il a porté le nom de Duc de Chartres pendant la vie du Duc d'Orleans son pere. Il a épousé Marie-Françoise de Bourbon , nommée Mademoiselle

démoiselle
XVII. ma
1670.
De ce
I. N.
née le
Octobre
II. N.
appelée
20. Ao
Juillet
Berri, n
III. L.
moiselle
1698. à
Religion
Avril
IV.
moisell
Octobr
V. L.
premier
France.
VI. N.
penlier,
1700.
VII. I
le 18. D
VIII.
Chartres
Le F
Jule-Pe
1702. C

demoiselle de Blois , fille du Roi Louis XIV. mariée à Versailles le 18. Février 1692.

De ce mariage sont nez ,

I. N. d'Orleans, Demoiselle de Valois, née le 17. Decembre 1693. morte le 17. Octobre 1694. sans avoir été nommée.

II. Marie-Louise-Elisabeth d'Orleans, appelée Mademoiselle, née à Versailles le 20. Août 1695. mariée à Versailles le 6. Juillet 1710. à Charles de France, Duc de Berri, mort le 4. Mai 1714.

III. Louise-Adelaïde d'Orleans, Demoiselle de Chartres, née le 13. Août 1698. à Versailles. Elle a pris l'habit de Religion dans l'Abbaye de Chelles le 30. Avril 1717.

IV. Charlotte-Aglæe d'Orleans, Demoiselle de Valois, née à Versailles le 22. Octobre 1700.

V. Louis d'Orleans, Duc de Chartres, premier Prince du Sang, premier Pair de France, né à Versailles le 4. Août 1703.

VI. N. d'Orleans, Demoiselle de Montpensier, née à Versailles le 11. Decembre 1709.

VII. Mademoiselle de Beaujolois, née le 18. Decembre 1714.

VIII. N. d'Orleans, Demoiselle de Chartres, née à Paris le 27. Juin 1716.

Le Fils naturel du Duc d'Orleans est, Jule-Philippe, Chevalier d'Orleans, né en 1702. General des Galeres de France.



II.

LES PRINCES
DU SANG.

LE PRINCE
DE CONDÉ,
NOMMÉ MONSIEUR LE DUC.

Sa genealogie.

LOuis-Henri de Bourbon, Duc d'Anguien, Pair & Grand-Maître de France, Gouverneur de Bourgogne, né à Versailles le 18. Août 1692. a épousé à Versailles le 4. Juillet 1713. Marie-Anne de Bourbon, nommée Mademoiselle de Conti, née le 18. Avril 1689. fille de François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, & de Marie-Therese de Bourbon, encore sans enfans.

Il est fils de Louis II. Duc de Bourbon, né à l'Hôtel de Condé le 11. Octobre 1668. mort le 2. Mars 1710. & de Louise-Françoise de Bourbon, nommée Mademoiselle de Nantes, fille légitimée du feu Roi Louis XIV. née le 19. Decembre 1673. & mariée le 24. Juillet 1685.

Les

D
Les ent
de Bourb
Roi, &
I. Mar
née à V
pris l'na
& a fait
II. L
avons p
III.
mée en
lois, &
bon,
1693.
IV.
en na
sent D
Verfa
V.
Mader
16. Oc
VI. C
Charolo
Il est fi
dans P
Turs,
valeu e
VII.
moiselle
rier 170
VIII.
nommé
& à pre
quinze

Les enfans de Louis III. du nom, Duc de Bourbon, d'Anguien, de Châteaux-Roux, &c. font,

I. Marie Gabriële-Eleonore de Bourbon née à Versailles le 22. Decembre 1690. a pris l'habit à Fontevraut le 20. Mai 1706. & a fait Profession le 20. Mai 1707.

II. *Louis-Henri de Bourbon*, dont nous avons parlé.

III. Louise-Elifabeth de Bourbon, nommée en naissant, Mademoiselle de Charolois, & à present Mademoiselle de Bourbon, née à Versailles le 22. Novembre 1693.

IV. Louise-Anne de Bourbon, nommée en naissant Mademoiselle de Sens, à present Mademoiselle de Charolois, née à Versailles le 23. Juin 1695.

V. Marie-Anne de Bourbon, nommée Mademoiselle de Clermont, née à Paris le 16. Octobre 1697.

VI. Charles de Bourbon, Comte de Charolois, né à Versailles le 19. Juin 1700. Il est sorti de France en 1717. pour servir dans l'armée de l'Empereur contre les Turcs, & y a donné des marques d'une valeur extraordinaire.

VII. N. de Bourbon, nommée Mademoiselle de Vermandois, née le 15. Janvier 1702.

VIII. Therese-Alexandrine de Bourbon, nommée en naissant Mademoiselle de Gex, & à present Mademoiselle de Sens, née le quinze Septembre 1705.

IX. Le Comte de Clermont, né le 15. Juin 1709. à Versailles.

Le *Grand Pere* de Monsieur le Duc étoit Henri-Jule III. du nom, Prince de Condé, premier Prince du Sang, premier Pair & Grand-Maître de France, Duc d'Anguien, de Château-Roux, de Montmorenci, & Sevre-Belle-Garde, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne & Bresse, né à Paris le 29. Juillet 1643. mort le 1. Avril 1709. Il avoit épousé le 11. Decembre 1663. Anne de Baviere, seconde fille d'Edouard, Prince Palatin du Rhin, né le 23. Juillet 1647. De ce mariage sont nez dix enfans.

I. Marie Therese de Bourbon, nommée Mademoiselle de Bourbon, née à Paris le 1. Février 1666. à l'Hôtel de Condé, mariée à Versailles par dispense du Pape le 29. Juin 1688. à François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, son cousin germain. *Voyez ci-dessus leur posterité.*

II. Henri de Bourbon, né à l'Hôtel de Condé le 9. Novembre 1667. mort le 8. Juillet 1670.

III. Louis III. du nom, Duc de Bourbon, pere de Monsieur le Duc.

IV. Anne de Bourbon, nommée Mademoiselle d'Anguien, née à Paris le 11. Novembre 1670. morte le 27. Mai 1675.

V. Henri de Bourbon, Comte de Clermont, né à Saint-Germain en Laye le 3. Juillet 1672. mort le 6. Juin 1675.

VI. Louis-Henri de Bourbon, Comte de

D
de la Mar
mort à Par
VII. A
née en
puis Mad
mourut le
VIII.
bon, n
le d'Ar
Charole
riée à V
Auguste
d'Auma
France
Grand-
IX.
premier
renci,
née le
les le
Duc de
1654. n
Valence
X. N
felle de
let 1679.
Le B.
Grand P
bon II.
bre 1621
bre 168
1641. C
chelle d
quise de

de la Marche, né le 9. Novembre 1673. mort à Paris le 21. Février 1677.

VII. Anne-Louïse de Bourbon, nommée en naissant Mademoiselle d'Anguien, puis Mademoiselle de Condé, née le 11. Août 1675. morte le 23. Octobre 1700.

VIII. Anne-Louïse-Benedicte de Bourbon, nommée premierement Mademoiselle d'Anguien, & ensuite Mademoiselle de Charolois, née le 8. Novembre 1676. mariée à Versailles le 19. Mars 1692. à Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, d'Aumale, Prince de Dombes, Pair de France, Colonel General des Suisses, Grand-Maître de l'Artillerie.

IX. Marie-Anne de Bourbon, nommée premierement Mademoiselle de Montmorenci, ensuite Mademoiselle d'Anguien, née le 24. Février 1678. mariée à Versailles le 14. Mai 1710. avec Louis-Joseph, Duc de Vendôme, né à Paris le 30. Juin 1654. mort à Vinaros dans le Roïaume de Valence le 10. Juin 1712. âgé de 58. ans.

X. N. de Bourbon, nommée Mademoiselle de Clermont, née à Paris le 17. Juillet 1679. morte le 17. Septembre 1680.

Le *Bisayeul* de Monsieur le Duc étoit le Grand Prince de Condé, Louis de Bourbon II. du nom, né à Paris le 8. Septembre 1621. mort à Chantilly le 11. Decembre 1686. Il avoit épousé le onze Février 1641. Claire-Clemence de Maillé, Duchesse de Fronfac & de Caumont, Marquise de Brezé, morte à Château-Roux le
sei-

seize Avril 1694. Elle étoit fille d'Urbain de Maillé, Marquis de Brezé, Maréchal de France, & de Nicole du Pleffis Richelieu.



L E P R I N C E

D E C O N T I.

Sa gé-
néalogie.

Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, Comte d'Alets, de Beaumont sur Oyse & de Pezenas, Chastelain de l'Isle-Adam, Marquis de Gravilles, & de Portes, Vicomte de Tairargues, &c. né à Paris le 10. Novembre 1695. a succédé au Prince de Conti son pere en toutes ses terres, & a eu de son vivant le titre de Comte de la Marche.

Il a épousé à Versailles le 9. Juillet 1713. Louise-Elisabeth de Bourbon, née le 22. Novembre 1693. fille de Louis de Bourbon III. du nom, & de Louise-Françoise de Bourbon fille du Roi Louis XIV. dont il a eu N. Comte de la Marche, né le 22. Mars 1715., mort le 1. Août 1717. & N. Comte de la Marche, né le 13. Août 1717.

Il est fils de François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, né à Paris le 30. Avril 1664. mort à Paris le 22. Février 1709. & de Marie-Therese de Bourbon, fil-

D E
fille aînée de
du nom, nor
bon, née le
avec dispen
juin 1688.

Les entr
bon, Prin
I. Mari
Mademoi
1689. ma
1713. à M
Bourbon.

II. N.
bre 1693

avoir été
II. N.
sur-Yon

mort le
nommé.

IV. Le
V. Lou
mée Madé

née le 2. N
VI. N. d
moiselle d'

1697. morte
nommée.

VII. N. d
né le 17. Ju
1704. sans av

D'un fils na
de la poé

filie aînée de Henri-Jule de Bourbon III. du nom, nommée Mademoiselle de Bourbon, née le premier Février 1666. mariée avec dispense du Pape à Versailles le 29. Juin 1688.

Les enfans de François-Louis de Bourbon, Prince de Conti, sont,

I. Marie-Anne de Bourbon, nommée Mademoiselle de Conti, née le 18. Avril 1689. mariée à Versailles le 4. Juillet 1713. à Monsieur le Duc Louis-Henri de Bourbon.

II. N. de Bourbon, né le 18. Novembre 1693. mort le 22. du même mois sans avoir été nommé.

II. N. de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, né le premier Decembre 1694. mort le 25. Avril 1698. sans avoir été nommé.

IV. *Le Prince de Conti Louis-Armand.*

V. Louise-Adelaïde de Bourbon, nommée Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, née le 2. Novembre 1696.

VI. N. de Bourbon, nommée Mademoiselle d'Alets, née le 19. Novembre 1697. morte le 13. Août sans avoir été nommée.

VII. N. de Bourbon, Comte d'Alets, né le 17. Juillet 1703. mort le 21. Janvier 1704. sans avoir été nommé.

D'un fils naturel de Henri IV. il y a encore de la posterité en France ; savoir le
pe-

petit-fils de Cefar de Vendôme. Il s'appelle Philippe de Vendôme, né le 23. Août 1655. Chevalier de Malte & Grand Prieur de France. Son frere aîné Louis-Joseph, Duc de Vendôme, Generalissime des armées du Roi, avoit épousé la Princesse-Marie-Anne de Bourbon; mais il mourut le 10 Juin 1712. & laissa la Duchesse sa veuve sans enfans.

Origine
des François. Par l'Histoire il paroît que cette partie de l'Allemagne, qui est entre le Rhin & le Vefer, a été habitée par les François dès le milieu du troisieme siècle.

C'est au commencement du cinquieme que cette Nation a passé le Rhin pour s'emparer des Gaules, chasser les Romains, & établir cette Monarchie, qui depuis 1300. ans est gouvernée par les Rois qui lui ont donné les trois differentes races.

La premiere est celle des Merovingiens. Merouée étoit parent de Clodion, Roi de France, à qui il a succédé en 448. Clovis I, son petit-fils, qui a commencé de regner l'an 482, embrassa le Christianisme, & fut baptisé dans l'Eglise de Rheims l'an 496. le jour de Noel par l'Evêque saint Remi. Childeric III, le Stupide ou l'Hebeté, est le dernier des Merovingiens. Il fut détrôné & mis dans un Convent par le Maire du Palais Pepin, couronné Roi de France l'an 752. à Soissons par Boniface Archevêque de Maience.

Char-

Charlemagne, fils du Roi Pepin, a donné son nom à la seconde race qu'on nomme celle des Carlovingiens. Ce fut un des plus grands Princes que le monde eut encore vû. Par ses conquêtes, il ajouta au Roiaume de France, l'Italie, l'Allemagne, le Dannemarc, l'Esclavonie, aujourd'hui c'est la Hongrie, la Dalmatie, une partie de la Pologne, avec cette partie de l'Espagne, qui comprend la Biscaïe, la Navarre, l'Arragon & la Catalogne. Son empire avoit pour bornes l'Ebre & la Vistule.

A Rome l'an 800. le jour de Noël dans l'Eglise de saint Pierre il fut proclamé Empereur d'Occident par le Pape Leon III. qu'il avoit pris sous sa protection. Le partage du Roiaume entre les fils des Rois a été aussi fatal à la famille de Charlemagne qu'à celle de Merouée.

Après la mort de Louïs V. le dernier des Carlovingiens, les Seigneurs de France élurent à Noyon Hugue Capet l'an 987. au mois de Mai; il fut sacré à Rheims par l'Archevêque Adalberon. Hugue Capet, qui fut préféré au Duc de Lorraine, Charles Prince de la race de Charlemagne, étoit Comte de Paris, fils d'Hugue le Grand, nommé l'Abbé, & d'Adelaïde ou d'Havide, fille de l'Empereur Othon I. Hugue le Grand étoit fils de Robert Roi de France, tué l'an 923. & ce Roi Robert avoit pour pere Robert le Fort, Comte d'Orleans, d'Auxerre, & de Nevers, élu l'an 868.

dans

dans le château de Pitre près de Rouën, par les Seigneurs de France pour commander en chef l'armée, qui six ans après battit les Normands dans l'Anjou près de Sablé.

Hugue Capet, le Chef de l'Auguste Maison qui regne aujourd'hui en France, en Espagne, en Portugal, a eu pour successeurs, de Pere en Fils, Robert, Henri I, Philippe I, Louis VI, Louis VII, Philippe II, Louis VIII, S. Louis IX, Philippe III, Philippe IV, qui eut trois fils, Louis X, Philippe V, & Charles IV. Ces trois freres ont regné l'un après l'autre, & sont morts sans enfans. La Couronne a passé à Philippe VI. petit-fils du Roi Philippe III. par Charles premier de la branche des Valois, qui, après avoir donné treize Rois, a fini par Henri III. tué à Saint-Cloud l'an 1589.

La branche de Bourbon, qui a succédé par Henri IV. à celle des Valois, descend de saint Louis par son fils Robert. Ce Prince épousa Beatrix, fille de Jean III. Duc de Bourgogne, & heritiere d'Agnés de Bourbon. Il fut blessé en 1279. au Tournois, lorsqu'on le fit Chevalier. Il est mort en 1317. laissant, entr'autres enfans, Louis I. de Bourbon, qui épousa Marie, fille de Jean II. Comte de Hainaut. Ce fut pour récompenser ses grands services que le Roi Charles le Bel érigea la Seigneurie de Bourbon en Duché Pairie en 1327. Il se trouva à la bataille de Furnes

ne contre
le de Cou
née de l
aut pour
te de la
heritiere.
Il fut b
prisonni
Jean, p
des ble
de Briga
France
la Mar
rine, f
Vendé
du Co
pour
de Be
le Ro
mouru
Louis
grand C
France.
Blanche
cy; en l
Montfo
les Ang
demeura
dôme de
mourut
femme
se distin
Prince
de son p
Tom.

nes contre les Flamands en 1297. à celle de Courtrai en 1302. où il sauva l'armée de France. Il mourut en 1341. Il eut pour fils Jaques de Bourbon, Comte de la Marche. Il épousa Jeanne, fille & heritiere de Hugues, Comte de Châtillon. Il fut blessé à la bataille de Cressi, & fait prisonnier à celle de Poitiers avec le Roi Jean, par les Anglois. Il mourut à Lyon des blessures qu'il avoit reçu au combat de Brignano, commandant les troupes de France en 1362. Son fils Jean, Comte de la Marche, lui succeda. Il épousa Catherine, fille & heritiere de Jean, Comte de Vendôme. Il alla en 1366. accompagné du Connétable du Guesclin, en Castille, pour venger la mort de la Reine Blanche de Bourbon sa femme & cousine, contre le Roi Pierre le Cruel, qui fut détrôné. Il mourut en 1393. & eut pour successeur Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, grand Chambellan, & grand Maître de France. Il épousa, en premieres nôces, Blanche, fille de Hugue, Comte de Roucy; en secondes, Jeanne, fille de Jean de Montfort-Laval. Il fut fait prisonnier par les Anglois à la bataille d'Azincourt, & y demeura six ans. Il garda le nom de Vendôme & le transmit à ses descendans. Il mourut en 1447. & laissa de sa premiere femme Jean II. de Bourbon Vendôme, qui se distingua sous Louis XI. quoique ce Prince n'eut aucune des grandes Charges de son pere, ni de son bisaieul, il comba-

tit pour le Roi à la journée de Montlheri, contre son cousin Jean de Bourbon, qui étoit du parti opposé, & ne s'écarta jamais de son devoir. Il épousa Ifabelle de Beauvau, fille du Seigneur de Pressigny, Sénéchal d'Anjou, ce qui raproche cette Maison de cinq degrés de consanguinité du Roi Louis XIV. Il mourut en 1477. & laissa pour successeur François, Comte de Vendôme, qui se signala sous le Regne de Charles VIII. dans l'expédition de Naples, & à la bataille de Fornouë. Il mourut au retour de ce Pais-là à Verceil en Piemont en 1496. Il avoit épousé Marie de Luxembourg, fille & heritiere de Pierre, Comte de Saint Paul, & veuve de Jaques de Savoie, Comte de Romond, dont il eut Charles I. de Bourbon, en faveur de qui François I. érigea Vendôme en Duché Pairie en 1514. Il épousa Françoise d'Alençon, Duchesse de Beaumont, veuve de François de Longueville. Sa sagesse se fit voir sur tout pendant la prison de François I. Le Duc d'Alençon étant mort, le Connétable de Bourbon aiant passé au service de Charles V, il entretint la tranquillité de l'Etat, ne voulant point prendre le Gouvernement du Roïaume, quoique premier Prince du Sang, & fut le plus attentif à se soumettre à l'autorité de la Regence. Le Connétable étant venu à mourir, le Duc de Vendôme devenu Chef de toute la Maison de Bourbon, il prit les armes pleines & quitta les trois lionceaux
qui

qui avoient distingué jusques alors la branche de Vendôme. Il mourut en 1537. & laissa pour successeur Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, par sa femme Jeanne d'Albret, dans les droits de laquelle il entra après la mort de son beau-pere, pour le Roiaume de Navarre & la Principauté de Bearn. Ce Prince fut déclaré Lieutenant General du Roiaume à la mort de François II. & General de l'armée Roiale contre les Protestans, commandez par le Prince de Condé son frere. Il forma le siège de Rouën, où il fut blessé & mourut en 1562. & laissa pour successeur Henri, depuis Roi de France, surnommé le Grand, sous le nom de Henri IV. après la mort de Henri III. dernier Prince de la branche des Valois. Il eut en premieres nôces Marguerite de France, fille du Roi Henri II. Ce mariage aiant été déclaré nul, il épousa Marie de Medicis, fille de François, Grand Duc de Toscane. Les Protestans le choisirent pour leur Chef à l'âge de quinze ans. Il eut plusieurs avantages dans son Commandement sur les troupes du Roi avec qui il fit trois fois la paix. Il abbatit la Ligue à la bataille de Coutras, après quoi il se joignit à Henri III. & l'aida à faire le siège de Paris. Le Roi aiant été tué, pendant cette expedition, par un malheureux Moine, Henri IV. prit le Titre de Roi de France, comme legitime heritier de la Couronne. Il fut obligé de soumettre par ses conquêtes la plus grande

partie de son Roïaume ; les Espagnols continuant toûjours à y fomenter la Ligue, il les défit à Fontaine-Françoise, & conclut la Paix de Vervins avec eux, de même qu'avec le Duc de Savoie, à qui il abandonna le Marquisat de Salusse pour la Bresse. Il ne jouit pas long-tems du fruit de tant de victoires & du repos qu'il avoit donné à la France & à toute l'Europe. Il fut assassiné dans sa Capitale par le scelerat Ravailiac en 1610. à l'âge de 57. ans.

Louis XIII. son fils succeda à la Couronne n'ayant que neuf ans, & fut sacré la même année; il eut le surnom de *Juste*, à cause de sa pieté & de son amour pour la Justice. Son regne fut sujet à de grands troubles, sur tout dans sa minorité, sous la regence de la Reine sa mere; le Maréchal d'Ancre, qu'elle avoit mis à la tête des affaires, devint si odieux au public qu'il lui en coûta la vie.

Les guerres que ce Roi eut à soutenir, tant au dedans contre le parti Huguenot, qu'au dehors contre différentes Puissances, l'occupèrent presque tout le reste de sa vie, dont le Ministère du Cardinal de Richelieu fit une suite de conquêtes & de grands evenemens. La Rochelle, le rempart des Huguenots, fut prise en 1628. & le Duc de Rohan leur Chef obligé de faire sa Paix.

L'année suivante la guerre de Piemont occupa ce Prince; il défit le Duc de Savoie au Pas de Suse, à Avigliano & à Casal.

Sal. Le
 deux vi
 quetes
 sé à la
 Perpign
 Los
 avoit
 Roi
 Loui
 à Sai
 1638.
 gence
 che.
 sa M
 IV.
 de l
 vict
 Nor
 Ville
 troub
 tion
 au G
 près d
 fiate d
 de Pa
 La
 ble p
 contr
 terre.
 l'Enr
 fortun
 sieurs
 re par
 des de

sal. La guerre d'Espagne suivit de près & dura vingt-cinq ans ; le Roi y fit des conquêtes assez considerables, qui ont demeuré à la France, comme Arras & l'Artois, Perpignan & le Rouffillon.

Louis XIII. mourut le 13. Mai 1643. Il avoit épousé Anne d'Autriche, fille du Roi d'Espagne Philippe III. dont il eut Louis XIV. pour Successeur, qui nâquit à Saint-Germain en Laye le 5. Septembre 1638. Son regne commença sous la Regence de la Reine sa Mere Anne d'Autriche. Il fut sacré le 7. Juin 1654. & épousa Marie-Therese, fille aînée de Philippe IV. Roi d'Espagne, qui fut un des articles de la Paix des Pirenées. Ses premieres victoires furent à Rocroi, à Fribourg & à Nordlingue, suivies de la prise de plusieurs Villes & Fortereffes. Son Roiaume fut troublé dans le commencement par la faction des Grands qui voulurent avoir part au Gouvernement ; la guerre civile dura près de six ans, elle fut éteinte par la défaite des Rebelles à la porte S. Antoine de Paris.

La suite de son regne a été remarquable par ses grands succès dans les guerres contre l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, & presque toutes les Puissances de l'Europe, jusqu'à la derniere guerre où la fortune a paru l'abandonner pendant plusieurs années. Il a immortalisé sa memoire par l'abolition des duels ; par la jonction des deux mers ; l'établissement de plu-

fiours Academies & Manufactures ; & par la magnificence des bâtimens & édifices publics.

Il a veu de son vivant étendre sa postérité jusqu'à la troisieme filiation dans ses arriere-petits-fils. Son regne a duré soixante & douze ans ; il est mort le premier Septembre 1715. laissant la Couronne à son arriere petit-fils , âgé de cinq ans & demi.

Gouvernement
de la
France.

En France le Gouvernement est monarchique, le fils aîné du Roi, comme heritier présomtif, prend la qualité de Dauphin. Par la Loi Salique, les Princesses sont excluses de la succession à la Couronne. Les Rois sont majeurs à quatorze ans, depuis l'Ordonnance du Roi Charles V. Il n'y a point de teins marqué pour les sacrer, & ce sont les conjonctures qui en décident.

Le Lieu qui est ordinairement destiné pour cette Ceremonie est la Ville de Reims, où l'on conserve la sainte Ampoule. L'Archevêque de Reims sacré le Roi, & à son défaut cet honneur est dévolu à l'Evêque de Soissons; les autres Seigneurs, tant Ecclesiastiques que Seculiers, qui sont établis pour y faire leurs fonctions, sont: l'Evêque de Laon qui porte & présente la sainte Ampoule;

L'Evêque de Langres porte le sceptre;

L'Evêque de Beauvais porte le manteau roial;

L'Evêque de Châlons porte l'anneau;

L'E-

L'Evêque de Noyon porte le ceinturon
ou le baudrier;

Le Duc de Bourgogne porte la Couronne
roïale, & ceint l'épée au Roi;

Le Duc de Guienne porte la première
bannière carrée;

Le Duc de Normandie porte la se-
conde;

Le Comte de Touloufe porte les épe-
rons du Roi;

Le Comte de Champagne porte la ban-
nière roïale, ou l'étandard de guerre;

Le Comte de Flandres porte l'épée
du Roi.

Ce font les douze anciens Pairs du
Roïaume, dont l'institution n'a été faite
que pour cette Ceremonie, & pour servir
au jour du Sacre & du Couronnement.
Les six Pairs feculiers n'existant plus, par-
ce que ces Pairies ont été réunies au Do-
maine de la Couronne, on choisit six
Seigneurs parmi les Princes ou les Ducs,
pour les représenter & faire leurs fonctions
dans ce jour. L'on prend encore un nom-
bre de personnes qualifiées que l'on don-
ne en ôtage pour la feureté de la sainte
Ampoule.

Le Roi guerit le mal des écrouëlles. On
assure qu'en 1654. il a touché trois mille
personnes.

Tous les Païs qui dépendent du Roi
font unis à la Couronne, & ne peu-
vent pas être alienez. Le Roïaume est
partagé en douze anciens Gouvernemens

generaux, ou en 37. nouveaux Gouvernemens.

Division
de la
France.

Les anciens Gouvernemens, suivant la tenuë des Etats en 1614., sont l'Isle de France, la Bourgogne, la Normandie, la Guienne, la Bretagne, la Champagne, le Languedoc, la Picardie, le Dauphiné, le Lyonois, l'Orleanois, & la Provence.

Les trente-sept Gouvernemens, qui sont aujourd'hui le partage de tout le Roiaume, sont,

1. Paris, Ville, Prevôté, & Vicomé.
2. L'Isle de France.
3. La Picardie & le País d'Artois.
4. La Champagne & la Brie.
5. Le Duché de Bourgogne & la Bresse.
6. Le Dauphiné.
7. La Provence.
8. Le Languedoc.
9. Le Comté de Foix avec les vallées de Donezan & d'Andorre.
10. La Navarre & le Bearn.
11. La Guienne & la Gascogne.
12. La Saintonge & l'Angoumois.
13. Le País d'Aunis.
14. Le Haut & Bas-Poitou.
15. La Haute & Basse-Bretagne.
16. La Normandie.
17. Le Havre de Grace.
18. Le Maine, les País de Laval, & du Perche.
19. Orleans & l'Orleanois.
20. Le Nivernois.
21. Le Bourbonnois.

22. Le

22. Le Lyonnais, le Forêts, & le Beaujolois.

23. L'Auvergne.

24. Le Haut & Bas-Limofin.

25. La Haute & Basse-Marche.

26. Le Berri.

27. La Touraine.

28. L'Anjou.

29. Le Saumurois.

30. La Flandre Françoisse.

31. Dunquerque.

32. Le País de la Sarre.

33. Metz & le País Meffin.

34. Toul.

35. La Haute & Basse-Alface.

36. La Franche-Comté.

37. Le Rouffillon.

Les Etats en France, sont distinguez en trois, celui des Ecclesiastiques, celui de la Noblesse & celui du Peuple, qui fait le tiers Etat.

L'Eglise de France contient dix-huit Archevêchez, qui sont, Aix en Provence, Albi, Arles, Auch, Besançon, Bourdeaux, Bourges, Cambrai, Embrun, Lyon, Narbonne, Paris, Reims, Rouën, Sens, Toulouse, Tours, Vienne en Dauphiné: Et plus de cent Evêchez, qui sont, Acqs, Agde, Agen, Aire, Alet, Amiens, Angers, Apt, Arras, Avranches, Authun, Auxerre, Bayeux, Bayonne, Bazas, Beauvais, Bellay, Beziers, Bologne, saint Brieux, Cahors, Carcaffonne, Castres, Châalons sur Marne, Châalons sur Saone,

Son Etat
Ecclesiastique.

Chartres, Clermont, Cominges, Condom, Coutance, Cornouaille, Coferans, Die, Digne, Dol, Engoulême, Evreux, saint Flour, Frejus, Gap, Glandeve, Graffe, Grenoble, Laitoure, Langres, Laon, Lavaur, Lescar, Leon, Limoges, Lifieux, Lodève, Lombez, Luçon, saint Mâlo, Mandé, Mans, Marseille, Mâcon, Meaux, Metz, Mirepoix, Montauban, Montpellier, Nantes, Nevers, Nismes, Noyon, Oleron, Orleans, Pamiers, saint Papoul, saint Paul trois Châteaux, Perigueux, Poitiers, saint Pons de Tomieres, le Puy, Rennes, Rieux, Riez, la Rochelle, Rodez, Saintes, Seez, Sarlat, Senez, Senlis, Sisteron, Soissons, Tarbes, Toulon, Toul, Treguier, Troies, Tullés, Vabres, Valence, Vannes, Vence, Verdun, Viviers, Ufèz.

Tous ces Archevêchez & Evêchez font à la nomination du Roi, ils composent plusieurs Provinces, dont chacune envoie des Deputez aux Assemblées Generales, qui se tiennent ordinairement dans la Capitale du Roïaume, & où l'on agite les intérêts de l'Eglise, tant pour le temporel que pour le spirituel.

L'Eglise de France a ses libertez & usages, dont elle ne rend compte à aucune Primatie, ni même au Siege de Rome; ses Synodes & Conciles Provinciaux, lorsque les conjonctures le demandent, se tiennent sous l'autorité du Roi. Ses revenus sont immenses, & l'on compte qu'elle jouit de plus

D E
plus au tiers
y compris les
de de l'autre
considerable.
Le secon
de la Noble
du Sang
Maisons
des Maré
des Com
mes du R
Pairs est l
forte qu
corps, n
lier & de
Pair est
tenue e
en vert
& ont
Rois, p
préte
neur. C
de l'Etat
l'établis
la date d
Les
jours si
tion, &
les eue
1179. e
Les fin
que faq
Domai

plus du tiers de ceux de tout le Roïaume, y compris les Abbayes & Prieurez de l'un & de l'autre sexe, dont le nombre est très considerable.

Le second Ordre dans les Etats est celui de la Noblesse. Il est composé des Princes du Sang, des Légitimizez, des Princes des Maisons Etrangères, des Ducs & Pairs, des Maréchaux de France, des Marquis, des Comtes, Barons & autres Gentilshommes du Roïaume. La dignité des Ducs & Pairs est la premiere dans la Noblesse; en sorte qu'ils font toujours partie de ce corps, n'y aiant jamais eu un Etat particulier & distingué pour eux. La qualité de Pair est un titre annexé à une Seigneurie tenuë en Fief du Roi & de la Couronne, en vertu de laquelle ils en sont Officiers, & ont rang au Sacre & Couronnement des Rois, prennent seance au Parlement, & y prêtent serment comme Conseillers d'honneur. Comme cette dignité fait une partie de l'Etat, il est à propos de marquer ici l'établissement de toutes les Pairies, suivant la date de leurs enregistremens.

Les six Pairies Ecclesiastiques ont toujours subsisté selon leur premiere institution, & ont conservé le même ordre qu'elles eurent au Sacre de Philippe-Auguste en 1179. comme nous l'avons vû ci-dessus. Les six Pairies Laiques ont changé en quelque façon de nature, aiant été réunies au Domaine de la Couronne.

La

Sa Noblesse.

La Bourgogne Duché-Pairie y fut réunie par Lettres patentes en 1361.

La Normandie Duché-Pairie fut confisquée sur Jean, dit *sans terres*, Roi d'Angleterre, par Arrêt en 1202.

La Guienne Duché-Pairie, confisquée sur le même Roi, & en la même année.

La Champagne Comté-Pairie, réunie au Domaine par Lettres patentes en 1361.

La Flandres Comté Pairie, en partie à la France, & en partie à l'Empereur.

Toulouse Comté-Pairie, réunie au Domaine en même tems que la Bourgogne & la Champagne.

La Bretagne Duché, réunie au Domaine en 1532.

Orleans Duché, donné à Philippe de France en 1255.

Aquitaine érigée en Duché en 1259.

Bourbon en 1327. Guise en 1527.

Bar en 1357. Chartres en 1528.

Anjou en 1360. Estouteville en 1534.

Berri en 1360. Etampes en 1536.

Auvergne en 1360. Nevers en 1538.

Touraine en 1360. Montpensier en

Nemours en 1404. 1533.

Alençon en 1414. Beaumont en 1543.

Valois en 1498. Chevreuse en 1545.

Valentinois en 1499. Aumale en 1547.

Longueville en 1505. Montmorency en

Nemours en 1507. 1551.

Angoulême en 1514. Albret en 1555.

Vendôme en 1514. Beaupreau en 1561.

Chatelrault en 1514. Thouars en 1563.

Ufez

DE
Ufez en 1565.
Château-Thierry
1566.
Roumois en
Ponthievre en
Evreux en 15
Mercoeur en
Mayenne en
S. Forgeau
Piney en 15
Vantadour
Joyeulx en
Epemou en
Retz en 15
Elbœuf en
Rethel en
Halluyn
Montbaz
Loudun en
Beaufort
Biron en
Crouy en
Aiguillon
Rohan en
Sully en 15
Froniac en
Darmville
Briffac en
Lesdigui
Châteaur
Laynes en
Bellegarè
Chaumes
La Valet

Uzez en 1565.	Rochefoucault en 1631.
Château-Thierry en 1566.	Villars en 1628.
Rouannois en 1566.	Richelieu en 1631.
Ponthievre en 1569.	S. Simon en 1635.
Evreux en 1569.	La Force en 1635.
Mercœur en 1576.	La Rocheguyon en 1642.
Mayenne en 1573.	Etrées en 1663.
S. Forgeau en 1576.	Grammont en 1663.
Piney en 1577.	Trêmes en 1663.
Vantadour en 1578.	Mortemart en 1663.
Joyeuse en 1581.	Villeroi en 1663.
Epernon en 1581.	Crequi en 1663.
Retz en 1581.	Verneuil en 1663.
Elbœuf en 1582.	Rendan en 1663.
Rethel en 1581.	La Meilleraye en 1663.
Halluyn en 1588.	S. Aignan en 1663.
Montbazon en 1589.	Noailles en 1663.
Loudun en 1591.	Coislin en 1663.
Beaufort en 1595.	Montaufier en 1665.
Biron en 1598.	Choiseul en 1665.
Crouy en 1598.	Aumont en 1665.
Aiguillon en 1600.	La Ferté en 1665.
Rohan en 1603.	Vaujours en 1667.
Sulli en 1606.	Chevreuse en 1668.
Fronsac en 1608.	Bethune en 1690.
Damville en 1610.	S. Cloud en 1690.
Brissac en 1620.	Duras en 1689.
Lesdiguières en 1619.	Humières en 1690.
Châteauroux en 1616.	Lauzun en 1692.
Luynes en 1619.	Boufflers en 1695.
Bellegarde en 1620.	Chatillon en 1696.
Chaunes en 1621.	
La Valette en 1631.	

Har-

Harcourt en 1700.

Châteauvillain en
1703.

Villars en 1705.

Lorges en 1706.

Fitz-Jems en 1710.

Antin en 1711.

Rambouillet en 1711.

Hoftun en 1712.

Il y a de ces Ducs qui n'ont cette dignité que pendant leur vie, sans qu'après leur mort elle passe à leurs fils, & ceux-là ne sont point Pairs du Roïaume; les Maisons ou les Pairies qui subsistent aujourd'hui sont: Ufez, Elbeuf, Vantadour, Montbazon, la Trimouille, Sulli, Albret, Brissac, Richelieu, Saint Simon, la Rochefoucault, la Force, Rohan, Luxembourg, Estrées, Grammont, Mazarin, Villeroy, Mortemart, saint Aignan, Trêmes, Noailles, Coiflin, Aumont, Bethune, Charôt, Valentinois, Lorges, Harcourt, Villars, Berwick, Antin, Chaunes, Boufflers, Autun, Epinoi.

La seconde dignité dans le Roïaume pour la Noblesse, est celle des Maréchaux de France; elle est aussi ancienne que celle du Connetable, dont ils étoient les Lieutenants dans les armées; elle dépend de la Couronne, & n'est point hereditaire: ceux qui en sont revêtus prêtent serment au Roi: ils sont entrez dans presque tous les droits du Connetable. Ils sont nez Generaux des armées, & tiennent une Jurisdiction pour toute la Noblesse du Roïaume, qu'on nomme la Connetablie, à laquelle le plus ancien Maréchal de France préside.

Ses Parle- La justice est renduë en France par des
Ju-

D
Juges fabul
Parlemens
jugent en
ze: Paris,
Dijon, A
con, Dou
Ces Cou
de Consi
Generau
Pour
les Droit
Comptes
Les C
arrêtent
les den
homme
la gar
de tou
dent a
tion de
Ces C
dens, e
recteurs
Il y a
ris, Ro
Grenob
propres
Compte
qu'un d
Les
faïres e
position
Roi; e
subalter

Juges subalternes , dont on appelle aux mens ou Parlemens , & aux Conseils souverains qui Conseils de justice jugent en dernier ressort. Il y en a quatorze; Paris, Toulouse, Rouen, Bourdeaux, Dijon, Aix, Renne, Pau, Metz, Besançon, Douay, Perpignan, Arras & Colmar. Ces Cours sont composées de Presidens, de Conseillers, d'Avocats & de Procureurs Generaux.

Pour les affaires des Finances & pour les Droits du Roi, il y a des Chambres des Comptes & des Cours des Aides. Ses Chambres des Comptes & Cours des Aides.

Les Chambres des Comptes examinent & arrêtent les Comptes de ceux qui manient les deniers du Roi : elles reçoivent foi & hommage des Vassaux de la Couronne, ont la garde des aveux & des dénombremens de tous les Fiefs de leur ressort , & procedent aux enregistremens des Lettres d'érection des Duchez , des Marquisats , &c. Ces Chambres sont composées de Presidens , de Maîtres des Comptes , de Correcteurs & d'Auditeurs.

Il y a dix Chambres des Comptes , Paris, Rouen, Dijon, Nantes, Montpellier, Grenoble, Aix, Pau, Dole, & l'Isle, qui proprement n'est pas une Chambre des Comptes où il y ait des Officiers : ce n'est qu'un dépôt des Actes & des Titres.

Les Cours des Aides connoissent des affaires des Tailles , Aides , Gabelles, Impositions , & autres Fermes & droits du Roi ; & jugent les appellations des Juges subalternes de leurs ressorts ; comme font les

en 1710.
1711.
illet en 1711.
1712.
cette digni-
qui après les
& ceux-ci se
; les Maisons
aujourd'hui
pour. Mon-
li, Albre.
mon, la Re-
nan, Luxes
a, Mazur
Aignan, Tis
amout, Ben-
Lorges, He-
min, Cham-
le Roiaume
Maréchaux
me que celle
ent les Lie-
dépend de l
chaire : ce
ment au Ro
vous les dit
Generaux
jurisdiction
ame, qui
laquelle le
prelève
France

les Elections, les Greniers à Sel, &c. Ces Cours sont composées de Presidens, de Conseillers, d'Avocats & de Procureurs Generaux.

Il y a treize Cours des Aides, Paris, Rouen, Clermont, Ferrant, Bourdeaux, Montauban, Montpellier; la Cour des Aides y est unie avec la Chambre des Comptes: Aix, la Cour des Aides y est unie avec la Chambre des Comptes: Grenoble, le Parlement y a la Jurisdiction de la Cour des Aides: Dijon, en 1630. la Jurisdiction des Aides fut ôtée à la Chambre des Comptes & donnée au Parlement: Metz, en 1633. le Roi en créant le Parlement de Mets lui donna l'autorité de Cour des Aides: Rennes, le Parlement connoît du fait des Aides. Dole, en 1692. le Roi composa une Cour qui a l'autorité & le nom de Chambre des Comptes, Domaine, Aides & Finances.

Pour faciliter la recette des Tailles, Taillon & Subsistance, François I. en 1542. créa seize Recettes Generales, qui depuis ont été nommées Generalitez: Paris, Châlons, Amiens, Rouen, Caën, Bourges, Tours, Poitiers, Issoire, transferée depuis à Riom; Agen, transferée depuis à Bourdeaux; Toulouse, Montpellier, Lyon, Aix, Grenoble, Dijon. Henri II. ajoûta Nantes, & créa en 1587. Moulins. Henri IV. en 1595. Soissons. Louis XIII. créa en 1636. Montauban, Alençon & Metz. Louis XIV. en 1691. créa l'Isle en Flandres, & en 1694. la Rochelle.

CON-

* CONSEILS NOUVEAUX.

Sous la Regence de Son Altesse Roiale Monseigneur le Duc d'Orleans, le Roi d'aprésent a établi *huit nouveaux Conseils*; savoir, le Conseil de Regence, le Conseil de Conscience, le Conseil des Affaires Etrangeres, le Conseil de la Guerre, le Conseil de Marine, le Conseil de Finances, le Conseil du dedans du Roiaume, & le Conseil de Commerce.

1. *Le Conseil de Regence* est composé de 12. personnes, & d'un Secretaire general de la regence. Apres Son Altesse Roiale Monseigneur le Duc d'Orleans Regent, M. le Duc en est le Chef: il se tient au Palais des Thuilleries trois fois la semaine, le Samedi après midi, le Dimanche & le Lundi matin.

2. *Le Conseil de Conscience* est composé de quatre personnes & de deux Secretaires; M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, en est le Président: il se tient à l'Archevêché deux fois la semaine, le Mardi & le Jeudi après midi.

3. *Le Conseil des Affaires Etrangeres* est composé de quatre personnes & d'un Secretaire; M. le Maréchal d'Uxelles en est le Président: il se tient au Louvre le Lundi & le Vendredi matin.

4. *Le Conseil de Guerre* est composé de douze personnes & d'un Secretaire; M. le Duc en est le chef, M. le Maréchal de

Tom. III.

V

Vil-

* La plûpart de ces Conseils, excepté celui de la Regence, ont été supprimez vers la fin de Septembre 1718.

Villars en est Président, & M. le Duc de Guiche vice-Président : il se tient au Louvre le Lundi après midi & le Mardi matin.

5. *Le Conseil de Marine* est composé de dix personnes & d'un Secrétaire ; M. le Comte de Toulouse, Amiral de France, en est le chef, & M. le Maréchal d'Estrées Président : il se tient dans une des Sales du Palais du Louvre, le Dimanche à trois heures après midi, le Lundi matin à neuf heures, & quelquefois plus souvent, selon les affaires.

6. *Le Conseil de Finances* est composé de douze personnes, & de deux Secrétaires ; M. le Maréchal de Villeroi, Gouverneur du Roi, en est le chef, & M. le Duc de Noailles Président : il se tient au vieux Louvre le Mardi & le Vendredi matin.

7. *Le Conseil du dedans du Roïaume* est composé de huit personnes, & d'un Secrétaire ; M. le Duc d'Antin, Pair de France, en est Président : il se tient au Louvre les Mercredis & Samedis au matin.

8. *Le Conseil de Commerce* est composé de dix personnes & d'un Secrétaire ; M. le Maréchal de Villeroi, Gouverneur du Roi, en est le chef : il se tient au Louvre le Jeudi matin.

Outre tous ces Conseils, il y a encore celui *des Parties* ; il se tient dans la Salle du Conseil par M. le Chancelier. Quoique le Roi ne s'y trouve pas, cependant le fauteuil de Sa Majesté y est toujours placé. Le Conseil est composé des Conseillers d'Etat &

& des Maîtres des Requêtes, qui opinent quand ils font de quartier.

Dans ce Conseil, on traite des cassations d'Arrêts des Parlements, des évocations, des récusations de Juges pour des affaires de Ville à Ville, ou de particulier à particulier.

Il y a encore le Grand-Conseil, composé de Présidens, de Conseillers, d'Avocats & de Procureurs Generaux. Sa Jurisdiction s'étend dans tout le Roïaume. Il connoît des contrarietez d'Arrêts rendus en différentes Cours; de la conservation & de la Jurisdiction des Présidiaux, & Prevôts des Maréchaux; des Benefices consistoriaux, excepté du droit de Régale; des Privileges des grands Ordres, comme Cluny, Cîteaux, Premontre, Grandmont, la Trinité, le saint Esprit, Fontevraux, saint Jean de Jerusalem & saint Lazare. Il connoît aussi des immunitéz des Ecclesiastiques, & de plusieurs évocations concernant de grandes Maisons du Roïaume. Le Grand-Conseil juge en dernier ressort.

La France est riche par la fertilité de ses grandes & belles Provinces, & par toutes sortes de Manufactures qui attirent l'argent de ses voisins. En tems de guerre, le Roi avoit plus de quatre cens mille hommes, & un grand nombre de Vaisseaux & de Galeres.

Revenus
de la
France.

Les Etats du Roi de France sont,
I. La France: nous avons déjà fait le dénombrement de ses Provinces.

Etats &
étenduë
de la
France.

V 2

II. La

II. La basse Navarre & le Rouffillon.

III. En Italie, la Principauté de Monaco.

IV. Dans les Païs-Bas,

1. Le Comté d'Artois. On prit Arras en 1640. Bapaume en 1641. Bethune en 1655. Saint Venant en 1659. Aire en 1676. Saint Omer en 1677. Hesdin en 1639.

2. Le Comté de Flandres. On prit Douai en 1667. la Bassée en 1668. L'Isle en 1668. Les Alliez, qui avoient repris cette Ville en 1709, l'ont renduë par la Paix d'Utrecht. Armentieres en 1668. Cassel en 1677. Winoxberg en 1668. Gravelines en 1658. Dunquerque fut affiegée la même année par les François & par les Anglois, qui en 1662. vendirent leurs droits à la France.

3. Dans le Hainaut. On prit Cambrai au mois d'Avril 1677. Bouchain en 1676. il a été pris & repris dans la dernière guerre. Valenciennes le 16. Mars 1677. Condé en 1676. il a été pris & repris dans la dernière guerre. Maubeuge & Landrecy en 1659. Avene, Beaumont, Philippeville & Mariembourg en 1659.

4. Dans le Comté de Namur, Charlemont pris en 1680.

V. Le Duché de Bouillon, dont est Souverain le Duc qui en porte le nom.

VI. Dans la Lorraine, Saarlouis & une lieuë

lieuë d'
Ecluse
VII
1674
VIII
par la
bourg
par le
IX
d'He
X
tes de
essanc
d'Or
XI
la F
d'Ar
Bart
loup
La
1. 1
cien R
la Lon
Ce Roi
des ent
la Cou
2. L
l'unio
Couron
conten
nuehet
possess
3. La
cont les

lieu de Pais aux environs , & les trois Evêchez , Metz , Toul & Verdun.

VII. Le Comté de Bourgogne pris en 1674. & cédé par la Paix de Nimegue.

VIII. La Haute & Basse Alsace , cédée par la Paix de Munster. La Ville de Strasbourg , avec ses dépendances , a été cédée par la Paix de Ryswick.

IX. Dans la mer Mediterranée , les Isles d'Hieres.

X. Autour de la Bretagne & vers les côtes de Poitou , les sept Isles , l'Isle d'Ouessand , Belle-isle , l'Isle de Rhé , l'Isle d'Oleron.

XI. En Amerique : la nouvelle France , la Floride & la Louifiane ; les Isles d'Anguille , de la Martinique , de Saint Barthelemi , de sainte Croix , de Guadeloupe , Sainte Lucie.

La France a des prétentions sur ,

Prétentions de la France.

1. Toutes les terres qui composoient l'ancien Roïaume d'Austrasie , qui renfermoit la Lorraine , l'Alsace & le Luxembourg. Ce Roïaume fut reconnu , dans le partage des enfans de Clovis , pour un membre de la Couronne.

2. La Dignité d'Empereur , fondée sur l'union qui doit en avoir été faite avec la Couronne de France par Charlemagne du consentement du Peuple Romain , & devenue hereditaire pour ses descendans par une possession de plus d'un siècle.

3. La souveraineté sur toute la Flandre , dont les Comtes ont toujors rendu foi & hom-

hommage à la Couronne de France. Charles V. même le rendit en personne à François premier.

4. Le Roïaume de Navarre, que Ferdinand Roi d'Arragon prit en 1512. sur Jean d'Albret Roi de Navarre, à l'instigation du Pape Jules II, qui avoit excommunié ce dernier, parce qu'il étoit entré en alliance avec Louis XII, Roi de France, pour secourir le Duc de Ferrare, & favoriser le succès du Concile de Pise.

5. Les Roïaumes de Leon & de Castille, fondé sur l'Ambassade solennelle & le testament d'Alphonse Roi de Leon & Comte de Castille en faveur de Charlemagne, à condition qu'il l'assisteroit contre les Maures, dont il étoit devenu tributaire. Ce qui a été exécuté.

6. L'Arragon, que Charlemagne prit sur les Maures, & érigea en Comté qu'il donna en Fief à Avilera. L'Ordre des Templiers, auquel Alphonse d'Arragon avoit laissé ses États, a été aboli par le Pape Clement V, en 1310. & leurs biens confisquez; le Saint Siège en fit présent à Philippe le Bel Roi de France. Charles, fils de Philippe le hardi, l'eut par la même voie après le massacre des François aux Vêpres Siciliennes en 1468. René d'Anjou fut appelé par les Arragonois; & son fils s'empara d'une partie de ce Roïaume.

7. Le Roïaume de Portugal, du Chef d'Alphonse III. qui avoit épousé Mathilde de Boulogne, & dont les enfans ont dû en
he-

heriter, quoi qu'Alphonse se fut marié une seconde fois en l'absence de sa femme.

8. Le Roiaume d'Angleterre par Louis le Jeune, que les Anglois appellerent à la Couronne, aiant chassé le Roi Jean à cause de ses vices. Louis y fut couronné.

9. Les Isles de Majorque & de Minorque, pour lesquelles le Roi Jaques premier d'Arragon avoit rendu foi & hommage à l'Evêché de Montpellier, dont les Rois de France eurent ce droit par succession en 1285.

10. L'Isle de Sardaigne, que Charles, fils de Philippe le Hardi, eut par la destitution de Pierre Roi d'Arragon.

11. Les Roiaumes de Naples & de Sicile par Charles d'Anjou, Frere de Saint Louis, qui fut appelé en Italie par le Pape Urbain IV. pour conquerir ces Etats sur Conradin, fils de l'Empereur Conrad.

12. La Republique de Genes, qui se soumit volontairement en 1396. au Roi Charles VI, & à Charles VII, qui y établit Jean d'Anjou en 1458. Les Ducs de Milan s'en emparerent ensuite & la tinrent jusqu'en 1499. que Louis XII. la reprit & la réunit à la Couronne.

13. Le Duché de Milan, qui appartenoit à Louis Duc d'Orleans, Frere de Charles VI, qui avoit épousé en 1389. Valentine, à condition qu'il succederoit à son beau-pere Jean Galeace, s'il mouroit sans entrans mâles, ce qui est arrivé. L'Empereur

Maximilien le donna en fief à Louis XII. en 1505. François premier l'eut par le Traité de Noyon. Charles V, dans son passage par la France, promit de le rendre.

14. Le Piemont, pour avoir appartenu à la Provence, dans la personne de Jeanne, Reine de Naples, à laquelle Amedée VII, Duc de Savoye, l'enleva en 1375. pendant qu'elle étoit occupée à faire la guerre pour le Roïaume de Naples. Jeanne en conserva toujours le titre, & en disposa dans son testament.

15. Le Comtat d'Avignon, autrefois partie de la Provence, fondé sur l'Edit solennel & irrevocable de Charles II. en 1290. par lequel il ordonna qu'il ne feroit jamais fait de démembrement du Comté de Provence. Ce qui a été confirmé après lui par Robert & la Reine Jeanne ses successeurs.

16. La Principauté d'Orange, comme ancien fief de la Provence. Louis XI. en acheta la Souveraineté en 1475. de Louis Prince de Châlon-Orange, pour la somme de 40000. florins d'or, & la réunit au Dauphiné. Depuis les Rois de France s'en sont toujours emparez toutes les fois que les Princes d'Orange sont tombez dans le cas de la felonie.

LES ARMES

DU ROI

DE FRANCE.



L porte deux écus joints & accolés. Le premier d'azur à trois fleurs de lis d'or, deux en chef & une en pointe qui est *France*. Le second de *Navarre*, qui est de gueules aux rais d'escarboucle, ou chênes accolés & pommetées d'or.

Explication.

V 5

Ces

Ces deux écus sont timbrez d'un heaume ou casque d'or, brodé, demasquiné, taré de front & tout ouvert sans grilles, orné de ses lambrequins d'or, d'azur & de gueules, couvert d'une couronne d'or garnie de huit hautes fleurs-de-lis, le cercle enrichi de pierreries & fermé par autant de demi-cercles, aboutissans à une double fleur-de-lis d'or, qui est le cimier de *France*.

Pour support deux Anges revêtus de dalmatiques ou de cottes d'armes, aux armes l'un à droite de *France*, l'autre à gauche de *Navarre*, tenant chacun une bannière aux mêmes armes. Le tout sous le Pavillon roial d'azur, semé de *France*, fourré d'hermines, frangé, brodé & huppé d'or, comblé d'une grande couronne comme la précédente, est sommé d'un Panonceau ondoyant, semé de *France*, attaché au bout d'une pique, ferré d'une double fleur-de-lys d'or, au-dessus duquel en un billet volant est le cri de guerre de *France: Mont-joye S. Denis*.

Titre. Le Titre du Roi de France est le plus court de tous les Titres des Souverains.

Louïs XV, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre. Il a aussi le Titre de Roi Très-Chrétien.

Les Puissances de l'Asie & de l'Afrique lui donnent celui d'Empereur de France.

Religion. Dans le Roïaume il n'y a que la Religion

gion Catholique, depuis que le Calvinisme a été aboli en 1685.

Paris est la Capitale, & le Louvre la demeure des Rois. Les Maisons Royales sont Versailles, Marly, Fontainebleau, Saint-Germain en Laye, Vincennes, Madrid, dans le Bois de Boulogne, Chambort, Compiègne, Monceaux, Blois, Pleffis-les-Tours, Meudon.

Les Universitez de France sont,

1. L'Université de Paris, fondée en 791. par Charlemagne.
2. L'Université de Rheims, fondée en 1560. par Charles de Guise, Cardinal & Archevêque de Rheims.
3. L'Université d'Orleans, fondée par Philippe le Bel en 1312.
4. L'Université de Caën, fondée sous le regne de Charles VI.
5. L'Université d'Angers, fondée en 1348. par Louis Roi de Sicile.
6. L'Université de Toulouse très-ancienne.
7. L'Université de Montpellier, fondée en 1196.
8. L'Université d'Avignon, fondée en 1309. par le Pape Clement VII.

Il y a encore des Universitez à Douai, à Rouën, à Pont-à-Mousson, à Nantes, à Bourges, à Poitiers, à Bourdeaux, à Cahors, à Valence, à Grenoble, à Aix, à Lyon, &c.

ECRI-



E C R I V A I N S.

LA Cour du Roi Charles V. surnommé le Sage, & de la Reine Jeanne de Bourbon. *Paris*, 1683. fol.

Histoire de Charles VI, & des choses mémorables advenuës depuis 1380. jusqu'en 1422. par J. JUVENAL DES URSINS, augmentée par Godefroi. *Paris*, 1653. fol. 2 vol.

Memoires de l'Histoire du Languedoc par Guillaume CASTEL. *Toulouse*, 1633. fol.

Histoire de Bearn par Pierre DE MARCA. *Paris*, 1640. fol.

Recueil des Rois de France par DU TILLET. *Paris* 1586. fol. & 1618. in 4. fig.

Annales & Chroniques de France, depuis la destruction de Troye, jusqu'au tems du Roi Louis II. par NICOL. GILLES. *Paris*, 1566. fol.

Les grandes Annales de France par François DE BELLEFORETS. *Paris*, 1579. fol.

Histoire de Berry par CHAUMEAU. *Lyon*, 1566. fol.

Histoire de France par MATTHIEU. *Paris*, 1614. in 8.

Histoire de Provence par NOSTRADAMUS. *Lyon*, 1614. fol.

De

- De l'ancien Etat de la petite Bretagne, par
VIGNIER. 1619. in 4.
- Trefor des Histoires de France par Gilles
CORROZET. *Paris*, 1645. in 8.
- Histoire generale des païs de Gatinois, Sen-
onois, & Hurepoix, par Guillaume
MARTIN. *Paris*, 1630. in 4.
- L'Histoire de Bourgogne, par Guillaume
Paradin DE CUISEAULX. *Lyon*,
1566. fol.
- Histoire des Ducs de Bourgogne par André
DUCHESNE 2. vol in 4. *Paris*.
- Histoire de Bresse & Bugeis par GUICHE-
NON. *Lyon*, 1650. fol. fig.
- Histoire generale des Rois de France par
Bernard DE GIRARD. *Paris*, 1627. fol.
- L'Empire François, ou l'Histoire des con-
quêtes des Roïaumes & Provinces, dont
il est composé. *Orleans*, 1651. fol.
- Jean DE SERRES, Inventaire general de
l'Histoire de France. *Paris*, 1658. 2. to-
mes fol.
- Histoire de France par DUPLEIX. *Paris*,
1680. fol. 6. vol.
- La minorité de saint Louïs par VARILLAS.
La Haye, 1685. in 12.
- Histoire de saint Louïs, 2. vol in 4. *Paris*,
1688.
- Abregé de l'Histoire de France par DU
VERDIER. *Paris*, 1660. 8. 2. tomes.
Item, 1671. 12.
- Le Chronologue François du P. Philippe
LABBE. *Paris*, 1666. in 8.
- Les Délices de la France. *Paris*, 1670. in
12.

12. 2. vol. & en 1718. 6. vol. in 12. avec figures.

La Monarchie sainte, Historique & Genealogique de France par le P. DOMINIQUE. *Clermont*, 1677. fol.

La veritable origine de la seconde & troisieme race de la Maison Roiale de France, par le Sieur DE BOUCHET. *Paris*, 1642. fol.

La Critique de l'Origine de l'Auguste Maison Roiale de France par le R. P. Adrien JOURDAN. *Paris*, 1683. in 12.

Histoire Genealogique des Dauphins de Viennois. *Paris*, 1683. in 4.

Alliance genealogique des Rois & Princes des Gaules par Claude PARADIN. *Cologne*, 1606. fol.

Memoires de Philippe DE COMMINES, contenant l'Histoire des Rois Louis II. & Charles VIII. depuis l'an 1464. jusqu'en 1498. *à la Haye*, 1683. 2. vol. in 12. & *Bruxelles*, 1714. en 4. vol. in 8.

Histoire de France par PRADE. *Paris*, 1684. avec des figures. 5. vol. in 12.

Histoire de France depuis Pharamond jusqu'au regne de Louis le Juste, enrichie de plusieurs belles antiquitez, & de la vie des Reines, &c. par le Sieur MEZERAY, en trois volumes. *Paris*, 1643. & 1685. fol.

Les augustes representations de tous les Rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV. *Paris*, 1679. fol. avec des figures.

Abre-

Abregé Chronologique de l'Histoire de France par MEZERAY, nouvelle édition augmentée de la vie des Reines, en 3. vol. in 4. & en 10. vol. in 12. *Paris*, 1717. avec figures.

Histoire de France par M. DE CORDEMOY. *Paris*, 1685. 2. tomes fol.

Histoire du Roi Louis le Grand par les Medailles, Emblèmes, Devises, Jettons, Inscriptions, Armoiries & autres monumens publics, &c. par le P. MENESTRIER. *Paris*, 1689. fol. avec des figures.

Histoire de Louis XIV. par Medailles, lesquelles representent l'Histoire de sa vie & de ses actions, tant en paix qu'en guerre. *Paris*, 1691. fol. avec des figures.

La même par DE LIMIERS, 8. vol. in 12. fig. *Amsterdam*, 1718.

Galanteries des Rois de France depuis le commencement de la Monarchie. *Bruxelles*, 1694. in 8.

Les côtes de la France sur l'Océan, & sur la Mer Méditerranée, &c. avec leurs fortifications. *Paris*, 1692. 2. vol. & *Amsterdam*, 1695.

Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à Louis XIII. par M. de RIANCOURT. 7. vol. in 12. *Paris*, 1692.

Histoire de la Monarchie Françoisse sous le regne de Louis XIV. par M. DE RIANCOURT. *Paris*, 1697. in 12. 3. vol.

Histoire de Louis XIV. par M. DE RABUTIN Comte de Buffy. *Amsterdam*, 1700. in 12.

Essai

- Essai de l'Histoire du regne de Louis le Grand jusqu'à la paix generale. 1697. *Cologne*, 1700. in 12.
- Histoire de France, contenant le regne des Rois des deux premieres races, par M. LE GENDRE. *Paris*, 1700. in 12. 3. vol.
- VARILLAS, Histoire de Louis XI. Charles VIII. Louis XII. François I. Henri II. & François II. Charles IX. & Henri III. 29. vol. in 12. *Paris*, 1695.
- La vie de Henri le Grand par Baptiste LE GRAEN. *Paris*, 1614. fol.
- Histoire du regne de Louis XIII. par Michel LE VASSOR. *Amsterdam*, 1700. in 12. 9. vol. avec des figures.
- Histoire de Louis de Bourbon II. Prince de Condé. *Cologne*, 1693. in 12.
- L'Histoire des Ducs de Bourgogne par FABERT. *Cologne*, 1687. in 12.
- Memoires d'Artagnan, 3. vol. in 12. *Amsterdam*, 1700.
- Medailles sur les principaux événemens du regne de Louis le Grand, avec des explications historiques par l'ACADEMIE ROIALE des Medailles & des Inscriptions. *Paris*, 1702. fol. & in 4. avec des figures.
- Recueil general des Etats tenus en France depuis le Roi Charles VI. jusqu'à Louis XIII. 1651. 4.
- Les Négociations de M. le President JEANNIN, fol. *Paris*, 1656.
- Histoire de France par le P. DANIEL Jesuite. 3. vol. fol. *Paris*, 1713.

Bibliothèque historique de la France, contenant le Catalogue de tous les Ouvrages qui traitent de l'Histoire de ce Royaume, ou qui y ont rapport, par le P. LE LONG de l'Oratoire, fol. *doit paroître dans peu.*

Les Memoires de Martin du Bellay, fol. *Paris*, 1571.

Histoire Genealogique & Chronologique de la Maison Roiale de France, des grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roi, par le P. ANSELME. 2. vol. fol. *Paris*, 1712.

Histoire des guerres civiles de France par DAVILA, traduit de l'Italien par BAUDOIN. 4. vol. in 12. *Paris*, 1666.

Histoire de France par demandes & par réponses, par M. RAGOIS, in 12. *Paris*, 1712.

— Genealogique de la Maison de France par SAINTE MARTHE. 2. vol. fol. *Paris*.

Illustration des Gaules par LE MAIRE. fol. *Lyon*, 1549.

FROISSARD, Chroniques de France, fol. 2. vol. *Lyon*, 1559.

MONSTRELET, Histoire de France, 2. vol. *Paris*, 1595.

Histoire universelle du Sieur DAUBIGNÉ, 2. vol. fol. 1616.

ROZIER, Histoire de France. fol. *Paris*, 1528.

Histoire de France par DUHAILLAN, fol. 2. vol. *Paris*, 1627.

Tom. III. X

An-

- Annales de France par TARAUT, fol. *Paris*, 1635.
- Histoire du different de Boniface VIII. & de Philippe le Bel, fol. *Paris*, 1655.
- Memoires de Villars in 4. *Paris*, 1607.
- Histoire des Rois de France, Papes & Personnes Ecclesiastiques, par AUBERT. *Paris*, 4. 1643.
- Vigiles du Roi Charles in 4.
- Histoire d'Henri IV. par PEREFIX, 4. *Paris*, 1661.
- Les Lettres du Cardinal d'Offat avec des notes historiques & critiques, 5. vol. in 12. *Amsterdam*, 1714.
- Lettres du Roi Louis XII. & du Cardinal d'Amboise, &c. 4. vol. in 8. *Bruxelles*, 1712.
- Histoire de Bretagne par LOBINEAU, 2. vol. fol. *Paris*, 1710.
- P. ÆMILIUS & FERRONIUS de rebus gestis Francorum & Gallorum à Pharamundo usque ad Henricum IV. *Lutetiae*, 1566. fol. *Basil.* fol.
- Fancisci BELCARI Commentarii rerum Gallicarum ab anno 1461. usque ad annum 1580. *Lugduni*, 1625. fol.
- Henrici Catherini DAVILÆ Historia belli intestini contra Huguenotas gesti sub Carolo IX. & Henrico III.
- Petri SAXII Pontificium Arelatense. *Liber rarissimus & statim suppressus.*
- P. PITHOEI Historiæ Francorum ab anno Christi 900. ad annum 1285. Scriptores veteres. *Francos.* fol. PA-

PAPIRII MASSONII libri 4. Annalium
Historiæ Galliæ usque ad Franciscum I.

Andræ & Francisci DU CHESNE Histo-
riarum Franciæ Scriptores à gentis origi-
ne ad nostra usque tempora. *Parisiis*,
1636. fol. 5. Tomi.

Andræ DU CHESNE Historiæ Norman-
norum Scriptores antiqui. fol. *Parisiis*,
1629.

Marci Zuerii BOXHORNII Originum Gal-
licarum liber. *Amstelodami*, 1654. 4.

Marquardi FREHERI corpus Historiæ Gal-
licæ. *Amstelodami*, 1613. fol.

Henrici VALESII Rerum Francicarum us-
que ad Clotarii senioris mortem, libri 8.
Parisiis, 1646. 3. vol. fol.

Ejusdem Notitia Galliarum. *Parisiis*, 1670.
fol.

Jacobi Augusti THUANI Historia sui tem-
poris. *Francos.* 1625. fol.

Johannis FROSSARDI & Philippi CO-
MINEI Historiæ Gallicæ. *Amstelodami*,
1654. 4.

Antonii Dandini ALTESERRÆ de Ducibus
& Provincial. Galliæ. *Tolosæ*, 1643. 4.

David BLONDELLI Genealogiæ Franciæ.
Amstelodami, 1654. fol. 2. vol.

Jodoci SINCERI Itinerarium Galliæ. *Amste-
lodami*, 1655. 12.

Gabrielis-Bartholomæi GRAMMONDI His-
toriæ Gallicæ libri 18. *Tolosæ*, 1643. fol.
Amstelodami, 1653. 8. *Lipsiæ*, 1674.

Francisci HOTOMANNI Franco-Gallia.
Francosurti, 1665. 8.

Johannis LIMNÆI Notitia regni Franciæ.
Argentorati, 1651. 4. 2 vol.

Richardi DINOTHI de Bello civili Gallico
Religionis causâ fuscepto libri 6. *Basileæ*, 1582. 4.

Anastasis Childerici Francorum Regis, si-
ve Thefaurus sepulchralis Tornaci effos-
sus, & commentario illustratus Jacobi
CHIFFLETII. *Antuerpiæ*, 1655. 4. cum
fig.

Historia coloniarum à Gallis in exterarum na-
tiones missarum, tum exterarum natio-
num coloniæ in Gallias deductæ, cum
Despectione de Regibus Franciæ primæ
Familiæ, deque Lege Salica. Autore
Ægidio LACARRY *Claramontino*,
1677. 4.

Johannis LABARDÆI de Rebus Gallicis
libri 10. ab anno 1643. usque ad annum
1652. *Parisiis*, 1677. 4.

Benjamini PRIOLI ab excessu Ludovici
XIII. de rebus Gallicis Historiarum li-
bri. *Parisiis*, 1661. 1665. 4. cum notis
Franckensteinii. *Lipsiæ*, 1669. 1674. 8.

Philippi BUSSIERES Compendium Historiæ
Franciæ.

Johannis BUSSIERES Historia Francica.
Lugduni, 1671. 12.

De postremis motibus Galliæ varia utrius-
que partis scripta. *Francof.* 1686. 8.

BALUZII Capitularia Regum Francorum.
Parisiis, 1677. fol. 2 vol.

Jacobi Wilhelmi IMHOFFII illustres in
Gallia Familiæ. *Norimbergæ*, 1687. fol.

Jo-

Johannis BUCELINI Gallo-Flandria sacra & profana. *Duaci*, 1625. fol.

Historia di Francia del Tortora. *En Venetia*, 1619. 4.

Historia delle revolutioni di Francia sotto il regno di Louigi XIV. dal C. di Gualdo. *Venetia*, 1655. fol.

Historia delle guerre civili di Francia, de Henrico Caterino DAVILA. *Venetia*, 1634. *Item*, 1660. 4. *Item*, 1676.

Motivi e cause di tutte le guerre successe di anno 1494. & maneggiate della Francia, &c. *Venetia*, 1673. 3 vol. 4.

The Grandour and Glory of France. *London*, 1667. 8.

The present State of France. *London*, 1700.

Memoirs of the affairs of France, during the reign of the present King Lewis the XIV. *London*, 1675.

Nueva description del celebrado y poderoso Reyno de Francia y paes de los Suisos, por W. J. y J. C. B. *En Amberes*, 1677. fol.

Las Memorias de Philippe DE COMMINES con Escolios propios de Don Juan Vitrian. *En Amberes*, 1643. fol.

Johannis Henrici Hagelgans Koniglicher Frantzosischer Stammbaum. *Nuremberg*, 1643. 4.

Bildnis aller Konige in Franckreich von Pharamundo bis Ludovico XIII. *Franckfurt*, 1644. 4.